

## Le réseau PROCIVIS apporte sa contribution au débat présidentiel et rend publiques ses 10 priorités pour le logement

C'est une constante à chacune des échéances électorales nationales dans notre pays : le logement figure dans toutes les études d'opinion parmi les principales préoccupations des Français. Ce thème émerge toutefois très difficilement dans la campagne.

C'est la raison pour laquelle le réseau PROCIVIS souhaite prendre toute sa part au débat national et interpeller les candidats. Fort de son Histoire riche de plus d'un siècle et de sa présence sur tous les types de marché, le réseau PROCIVIS prône une politique du logement décentralisée au plus proche des besoins de tous les territoires, loin des slogans réducteurs ou des objectifs nationaux souvent inatteignables et en décalage avec les besoins.



Livret joint

Il publie ses 10 priorités pour le logement, assorties de 23 mesures concrètes et opérationnelles. Parmi ces propositions figurent un assouplissement de l'article 55 de la loi SRU sur les territoires détendus en l'appréhendant à l'échelle d'une aire urbaine et non des communes ou encore une extension dérogatoire et exceptionnel du dispositif d'aide à l'investissement Pinel en zone C. Autre revendication phare : le rétablissement du Pass foncier qui avait le mérite d'ouvrir une nouvelle voie pour produire des logements à coûts maîtrisés, celle de la dissociation du bâti et du foncier.

Ces 23 mesures, qui ont vocation à pouvoir être appliquées dans le courant de la prochaine mandature, correspondent à deux des axes stratégiques de développement du réseau PROCIVIS :

- Promouvoir l'accession sociale à la propriété comme levier de la mixité sociale et comme facilitateur des parcours résidentiels.
- Accélérer la rénovation du parc privé de logement, notamment pour mettre en œuvre la transition énergétique. De sa vocation à faciliter l'accession sociale à la propriété à sa contribution active à la lutte contre la précarité énergétique, le réseau PROCIVIS a toujours été un acteur de la production de "logement abordable", c'est-à-dire accessible aux plus modestes et aux classes moyennes, mais également un appui pour les propriétaires occupants en difficulté. C'est cette place originale dans le secteur du logement, à la confluence de l'économie sociale et solidaire, du mouvement HLM et de la promotion privée, qui lui donne toute légitimité à formuler ces propositions.

### A PROPOS DU RESEAU PROCIVIS - UNE OFFRE GLOBALE AU SERVICE DE L'HABITAT

L'UES-AP (Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété), présidée par Yannick Borde et dont Philippe Petiot est le directeur général, représente les intérêts communs des SACICAP (Sociétés anonymes d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété), notamment auprès des pouvoirs publics. Elle est membre de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

Dans le cadre d'une convention signée avec l'État en 2007 et réactualisée en 2010 a été fixé notamment comme objectif aux SACICAP la construction, via leurs filiales, de plus de 25 000 logements en accession sociale d'ici à 2017. Fin 2016, 23 000 logements ont été initiés et 19 000 livrés (19 % en zone ANRU, 20 % en PSLA, 7 % en PASS Foncier et PTZ+ et 54 % en prix maîtrisés).

Les filiales immobilières des SACICAP regroupées au sein de PROCIVIS Immobilier, présidée par Jean-Luc Lips et dont Philippe Petiot est le directeur général est un réseau immobilier d'envergure nationale. Il propose aux accédants des logements abordables au travers des activités :

- de construction de maisons individuelles ;
- de promotion, d'aménagement et de lotissement ;
- de services immobiliers (syndic, gérance, transaction).

Le chiffre d'affaires du réseau immobilier des SACICAP est de 1 milliard\* d'euros, réalisé par 3 000\* collaborateurs avec un total de 7 000\* logements neufs commercialisés.

\* Année 2016

Contact presse : Aurélie HENNETIER

Aurelie.hennetier@procivis-uesap.fr / 01 70 91 37 86

WWW.PROCIVIS.FR

